

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Grosse saisie d'objets prohibés à la prison centrale de Libreville!

**ENVIRON** 500 téléphones portables ont été récupérés dans le cadre d'une opération inopinée menée dans le principal bloc du pénitencier. De même que des drogues et autres effets susceptibles de donner la mort.

G.R.M  
Libreville/Gabon

Le combat des autorités judiciaires et carcérales pour la sécurisation des geôles vient d'être couronné de succès. Dans la matinée du 31 mars dernier, une fouille menée par le colonel Ismaël Ngoussi, directeur de la prison centrale de Libreville, avec l'autorisation du commandant en chef de la sécurité pénitentiaire et la collaboration du groupement d'intervention de ce corps, a abouti à la saisie d'objets fortement prohibés dans le milieu.

L'opération s'est déroulée dans le bloc appelé communément Chine populaire. Dans le détail, ce sont près de 500 téléphones portables de diverses marques



Les objets retrouvés à la faveur d'une fouille ont été passés au brûleur.

qui ont été saisis. De même que des drogues dures, des boissons alcoolisées, deux grands sacs de cigarettes, des produits pharmaceutiques et bien d'autres effets susceptibles de donner la mort. Hier, leur incinération s'est faite sous la supervision de l'inspecteur général adjoint de la sécurité pénitentiaire, Guy-Eustache Maminga, et du procureur de la République adjoint, Guy Romaric Ontsouyika Ngouoni. Lequel a félicité les

responsables du pénitencier pour le succès de cette opération qui montre que le mal est profond. Selon la nature des produits, les poursuites judiciaires peuvent être engagées, à condition cependant d'en connaître les véritables détenteurs, leurs fournisseurs et les personnes qui en facilitent l'intrusion au pénitencier de Gros-Bouquet. L'explosion desdits effets, même légère, traduit assurément leur caractère dangereux.

La sécurité des établissements pénitentiaires ne se limite pas aux seuls moyens permettant de prévenir les évasions. En effet, elle comprend aussi des mesures nécessaires pour empêcher les détenus présentant un risque de diriger une activité infractionnelle, tant en prison qu'en dehors. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les responsables du ministère de la Justice et ceux de la sécurité pénitentiaire l'ont bien perçu.

Avec pour objectif global de protéger la population contre de futurs actes délictueux planifiés et commandités depuis le milieu carcéral, mais également d'y maintenir l'ordre.

La gestion de la sécurité reste donc une problématique d'actualité. L'on peut, heureusement, compter sur l'expérience du directeur de la prison centrale de Libreville qui dirige ainsi son quatrième pénitencier.

Pour rappel, une opération de même envergure diligentée en décembre 2018 avait permis de découvrir armes blanches, téléphones portables et autres stupéfiants. Pire, les éléments mobilisés à cet effet avaient même démantelé un réseau de prisonniers passés maîtres dans la culture du chanvre indien au sein même de "Sans-famille". En janvier 2021, la ministre de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, déclarait déjà que "l'objectif de la fouille à la prison centrale de Libreville consiste à essayer de juguler toutes sortes de trafics qui se développent dans le milieu carcéral".

### Contrepoint

## Des complices connus d'avance

G.R.M  
Libreville/Gabon

En dépit du dispositif renforcé, les autorités compétentes semblent avoir du mal à stopper l'intrusion d'objets prohibés dans les prisons du Gabon. D'où la question de savoir si le ver n'est pas finalement dans le fruit.

Objectivement, il est inutile de passer par quatre chemins

pour désigner les complices de cette pratique dangereuse. Tant tout le monde sait que les détenus ont droit aux visites hebdomadaires de leurs proches et, au quotidien, de celles des matons. La prison est un établissement où sont détenues les personnes condamnées à une peine privative de liberté ou en instance de jugement. Et le geôlier a pour mission de veiller au respect des mesures

sécuritaires mises en place pour justement réguler les visites des détenus et empêcher l'intrusion de moyens susceptibles d'aider ces derniers à garder le contact avec les réseaux extérieurs, y compris ceux pour lesquels ils sont derrière les barreaux. Aussi le gardien de prison est-il le seul par qui passent les parents des détenus pour accéder à ces derniers. À l'évidence, il n'y a pas place au doute quant à l'existence d'une

complicité entre les parents et les agents de la sécurité pénitentiaire. Il va, absolument, falloir trouver le meilleur moyen pour surveiller le... surveillant. Car, ce n'est pas la première fois que la découverte et la saisie d'effets interdits ont lieu à la grande maison d'arrêt de Libreville. Toute chose qui prouve manifestement que les mesures mises en place peinent à décourager les personnes impliquées dans ce trafic.